



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

MICHEL SAPIN
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE
SOCIAL

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

www.travail-emploi.gouv.fr

Paris, le 28 mai 2013
N° 510

La société Goodyear Dunlop France a annoncé la fin de la procédure de recherche de repreneur pour son site d'Amiens-Nord, à l'issue de laquelle aucune offre engageante n'a été déposée. Suite à cette annonce, le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et le ministre du Redressement productif, souhaitent apporter les précisions suivantes.

L'Etat, au travers de l'Agence Française des Investissements Internationaux (AFII), a lancé, en appui et avec l'accord de Goodyear, une démarche de « business opportunity » (BO) afin de chercher un repreneur pour le site d'Amiens-Nord.

Il s'est ainsi assuré de l'effectivité des diligences engagées par l'entreprise pour trouver un repreneur.

Dans ce cadre, un travail de prospection au plan international, auprès des principaux groupes industriels du pneu a été réalisé. Au total, 57 entreprises ont été contactées par les bureaux de l'AFII dans le monde.

8 entreprises se sont déclarées intéressées, 5 ont signé un accord de confidentialité, 2 offres non engageantes ont été présentées, donnant accès à la data room. Après examen attentif du dossier par les candidats potentiels, en lien étroit avec l'AFII, le cabinet du ministre du Redressement productif et les équipes de Goodyear, aucun des candidats n'a été en situation de présenter une offre engageante.

A ce jour, constat est fait qu'aucun prospect n'est allé à son terme, en raison, soit de la médiocre qualité de certaines offres, jugées peu crédibles sur les plans industriel et financier, soit parce que les candidats ont considéré que les conditions d'une reprise pérenne n'étaient pas réunies. Le faible niveau des investissements réalisés, ces dernières années, dans l'outil de production, ainsi que la perte des parts de marché induites, ont pesé dans la décision des repreneurs potentiels.

L'entreprise va poursuivre la procédure d'information/consultation sur son projet. Compte tenu de l'impact majeur du désengagement de Goodyear pour les salariés concernés et l'économie de la Région, nous avons demandé à l'entreprise de proposer des mesures exemplaires d'accompagnement visant à permettre aux salariés qui seraient licenciés de retrouver au plus vite un emploi.

L'Etat s'engage également à être présent aux côtés des territoires et des salariés, en appui aux projets de ré-industrialisation qu'ils initieront pour la sauvegarde du plus grand nombre d'emplois.



Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN : 01 49 55 31 22
Vanessa PARODI

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13
Marianne ZALC-MULLER
Sandra-Andrea RENARD